



CIPRA-International

Rapport annuel

2000

Sommaire :

1. CIPRA-Info.....	2
2. Site Internet de la CIPRA.....	2
3. Le Rapport sur l'état des Alpes.....	2
4. Académie d'été.....	2
5. Réseau de communes "Alliance dans les Alpes".....	3
6. Conférence annuelle.....	3
7. Convention alpine.....	3
8. 2002 : Année internationale de la montagne de l'ONU au Liechtenstein.....	4
9. Service d'information de la CIPRA "alpmedia.net".....	4
10. Personnel.....	4
11. Manifestations.....	4
12. Finances.....	4

1. CIPRA-Info

En 2000, le secrétariat a édité à nouveau quatre CIPRA-Info (N° 56 – 59). Pour ces quatre numéros, la CIPRA a bénéficié du soutien financier de l'Aage V. Jensen Charity Foundation, à Vaduz.

2. Site Internet de la CIPRA

Le secrétariat considère le site Internet comme un outil très important pour la diffusion d'informations et il a fait des efforts particuliers pour rendre ce site Internet aussi attractif que possible. Les informations disponibles en quatre langues sont très souvent consultées par les internautes. Une centaine de personnes se rendent sur le site de la CIPRA par jour ouvrable.

3. Le Rapport sur l'état des Alpes

La rédaction du 2^{ème} Rapport sur l'état des Alpes a pu être presque entièrement terminée en 2000. Quelques articles étaient déjà disponibles en quatre langues à la fin de l'année. L'ouvrage sera imprimé au milieu de l'année 2001. Sa présentation est prévue pour la fin de l'été.

Le Rapport sur l'état des Alpes a reçu le soutien financier de la Fondation de famille Hilti à Schaan/FL, de l'Etat du Liechtenstein, de l'Office fédéral suisse de l'environnement, des forêts et du paysage, du Liechtensteinischer Bankenverband, de Pro Natura (Suisse), du WWF Suisse, de Swarovski SA à Triesen/FL, de l'Office fédéral suisse de l'énergie, de l'Institut Herbert Ospelt à Bendorf/FL, de la Fondation suisse Greina pour la protection des fleuves alpins à Zurich/CH, de l'Anna Zemp Stiftung für umfassenden Mitweltschutz à Geroldswil/CH, du Rheinaubund à Schaffhouse/CH et de la Fondation suisse pour la protection du paysage à Berne/CH.

4. Académie d'été

L'Académie d'été organisée au couvent Ste Elisabeth à Schaan/FL a déjà connu sa troisième édition en 2000. Elle est devenue une institution bien établie et jouit d'une grande notoriété dans tous les pays alpins. 23 personnes appartenant à cinq nationalités et à trois régions linguistiques différentes, ont pris part au module de base de l'Académie d'été, organisé sur trois semaines. L'enseignement dispensé a été traduit simultanément en allemand-italien-allemand, ce qui nous a amené la participation de plusieurs italophones.

36 personnes de 6 nationalités et 4 langues différentes ont participé au séminaire d'approfondissement de deux jours sur le thème de "La transformation écologique de centres touristiques – un défi déterminant pour l'Europe de demain".

Six personnes ont contribué à l'élaboration d'un projet sur le même thème dans la vallée de Gastein en Autriche.

L'Académie d'été 2000 a bénéficié du soutien financier de la Fondation Binding à Schaan/FL, de la Stiftung Fürstlicher Kommerzienrat Guido Feger à Vaduz/FL, de la Fondation Karl Mayer à Vaduz/FL, de la LGT-Innovations-Stiftung à Vaduz et de l'Académie suisse des sciences naturelles.

L'Académie d'été 2001 a été préparée et a pu être annoncée en décembre 2000.

5. Réseau de communes “Alliance dans les Alpes”

La CIPRA assume maintenant au sein du réseau de communes “Alliance dans les Alpes” qu'elle a co-initié, la fonction d'un service de coordination afin d'apporter un soutien à la présidence. Dans ce contexte, elle a participé à une série de manifestations, conseillé la présidence et élaboré des supports publicitaires pour le travail d'information auprès du public.

6. Conférence annuelle

La Conférence annuelle 2000 a eu lieu du 12 au 14 octobre à Trente, en Italie. Son thème était : “Qualité économique - Qualité écologique”. Organisée par CIPRA-Italie avec beaucoup de professionnalisme, elle a été l'occasion de développements très intéressants. Un nouveau thème a été lancé : la relation entre une forme de création de valeur intéressante pour la population locale, d'une part, et ses effets sur l'environnement, d'autre part. La collaboration entre CIPRA-Italie et CIPRA-International s'est avérée très fructueuse. Les Actes de la Conférence paraîtront au début de l'année 2001. Pour la première fois depuis de nombreuses années, on a renoncé à imprimer les Actes en prévision de la conférence, ce qui permet d'intégrer dans l'ouvrage les acquis de cette manifestation.

7. Convention alpine

L'année 2000 a été décisive pour la Convention alpine. Une étape majeure a été franchie avec l'acceptation du protocole “Transports” par la 6^{ème} Conférence alpine (Conférence des ministres de l'environnement de tous les pays alpins et de l'UE) du 31 octobre à Lucerne. La CIPRA a beaucoup contribué à la conclusion de ce protocole “Transports”. Elle a participé à toutes les réunions du groupe de travail et a pris position sur l'ensemble des projets de la présidence liechtensteinoise du groupe de travail.

Il nous a fallu aussi accomplir tout un travail de persuasion. Les délégations de la CIPRA sont ainsi allées à Berlin et à Rome, afin d'apporter le soutien des pays concernés. Par ailleurs, différents représentants de la CIPRA ont tiré profit de leurs relations avec les ministères responsables, pour faire en sorte que l'objectif du protocole “Transports” reste la mise en œuvre d'une politique des transports durable.

En plus de ses activités consacrées au protocole “Transports”, la CIPRA a préparé l'harmonisation des textes des protocoles d'application de la Convention alpine, sur mandat du Ministère fédéral de l'environnement, de la jeunesse et de la famille à Vienne, et de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage à Berne et elle a participé à la réunion du groupe de travail chargé de cette tâche. L'harmonisation linguistique a été entérinée formellement lors de la 6^{ème} Conférence alpine.

En actualisant et en complétant le plan d'action de 1996, la CIPRA a montré aux Etats la voie d'une mise en œuvre rapide de la Convention alpine.

Par la rédaction d'un document, disponible en quatre langues, en faveur d'un protocole “Population et culture”, la CIPRA a obtenu que le Comité permanent de la Conférence alpine s'intéresse à cette question. La 6^{ème} Conférence alpine a décidé la constitution d'un groupe de travail ad hoc.

8. 2002 : Année internationale de la montagne de l'ONU au Liechtenstein

La CIPRA et le Club alpin du Liechtenstein (LAV) ont reçu en septembre 2000 du gouvernement de la Principauté du Liechtenstein le mandat commun d'élaborer un concept à l'occasion de l'*Année internationale de la montagne en 2002 au Liechtenstein* et les moyens financiers nécessaires pour ce travail. Leur mission consistait à expliquer aux personnes potentiellement intéressées le sens et la portée de cet événement, puis à sonder l'intérêt d'associations, d'institutions et d'organisations pour la réalisation pratique de projets.

Un grand nombre de tâches ont déjà été exécutées en 2000. Des acteurs et actrices potentiels ont été contactés, des idées de projets réunies, des manifestations organisées et un site Internet créé (www.berge2002.li). Ce projet sera poursuivi en 2001 ; un rapport sera établi d'ici à avril 2001.

9. Service d'information de la CIPRA "alpmedia.net"

En 2000, la CIPRA a pu poser les premières bases d'un service d'information pour tout l'Arc alpin, grâce au soutien financier de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) de Suisse. Ce service doit réunir toutes les informations accessibles sur les principales questions écologiques, économiques et sociales des Alpes, les mettre en forme et les publier sur Internet en plusieurs langues, de manière systématique et professionnelle et en les actualisant constamment.

L'avant-projet doit être terminé durant la première partie de l'année 2001. Après quoi, une fondation suisse sera sollicitée pour assurer le fonctionnement de ce service d'information pendant plusieurs années.

10. Personnel

Le secrétariat de la CIPRA se compose de deux directeurs, d'une secrétaire et d'une chef de projet. De plus, la CIPRA emploie en permanence deux stagiaires. Après que la responsable de projet Alma Sartoris a quitté la CIPRA le 30 novembre, ce poste n'a pas encore été repourvu pour des raisons financières. Par contre, une responsable pourrait être engagée pour une durée limitée dans le cadre des deux projets "2002, Année internationale de la montagne au Liechtenstein" et "alpmedia.net".

11. Manifestations

En 2000 également, les deux directeurs, les membres du comité directeur ainsi que les délégués des représentations nationales de la CIPRA ont pris part à un grand nombre de manifestations en qualité de conférenciers.

12. Finances

Après avoir accusé des pertes en 1998 et 1999, la CIPRA a de nouveau pu enregistrer un léger bénéfice en 2000. Cependant, en l'absence de réserves financières, la CIPRA connaît régulièrement des difficultés de trésorerie en fin d'année.

Schaan, le 2 février 2001/AG